

Réouverture des offices religieux : enjeux et exemplarité

Lausanne, 20.05.2020 – **Dans le cadre du déconfinement des activités de l’Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), et selon les plans de protection édictés, les offices religieux reprennent dès le 28 mai 2020 sur un mode attentif, préventif et responsable.**

L’Eglise réformée vaudoise se réjouit d’organiser les bonnes conditions de ces retrouvailles en espérance et en lumière. Toujours dans la permanence du strict respect des recommandations en matière d’hygiène et de distanciation sociale ainsi que la conscience d’un devoir d’exemplarité.

Un temps essentiel

Cette période cruciale pour l’Eglise conjugue les fondamentaux suivants :

- maintenir les liens communautaire et solidaire
- renouer avec le terrain sans mettre en péril le capital de prévention
- appliquer les plans de précaution d’une reprise pérenne et exemplaire.

Des enjeux spirituels, ecclésiaux et physiques

Selon l’assouplissement par les autorités des mesures de protection contre le Coronavirus, c’est en conscience des enjeux spirituels, ecclésiaux et physiques que l’EERV reprend ses cultes dans la conformité des actions de prévention. Dans l’objectif clair de ne participer en rien à une deuxième vague de pandémie, l’Eglise procédera à ce retour par étapes successives.

Dans une première phase, sans sainte cène, ni baptêmes, ni chants qui seront réintroduits séquentiellement lorsque les conditions sanitaires le permettront. Cette réintroduction sera décidée selon les lieux spécifiques et aménagements possibles. A cet effet, les personnes de l’assemblée de plus de 65 ans et/ou personnes vulnérables seront au bénéfice de mesures accrues. Une personne responsable de la bonne mise en application des mesures de protection sera dédiée à cette tâche.

Liberté, discernement et cohérence sont donnés à chaque lieu d’Eglise sur les modalités de reprise en concertation avec les instances décisionnelles, organisationnelles et municipales.

Les mesures d’information et la participation inclusive

Divers supports d’information sont mis à disposition des lieux d’Eglise permettant les bonnes conditions de la reprise des activités et différentes solutions sont déployées auprès des personnes ne pouvant pas assister aux offices religieux.

Contacts médias

- Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal, 076 546 77 58, marie-claude.ischer@eerv.ch
- Vincent Guyaz, vice-président du Conseil synodal, pasteur, 079 203 21 14, vincent.guyaz@eerv.ch
- Carole Delamuraz, responsable de l’Office information et communication de l’EERV, 079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch